

SEXE, GENRE ET IDENTITÉ DE GENRE

Introduction

Bonjour

J'aimerais remercier le Centre Rayons de femmes de cette magnifique invitation qui m'a été faite d'être la présidente d'honneur de cette Journée internationale des femmes. Je suis également très heureuse de cette opportunité de venir parler d'enjeux très complexes autour du **Sexe, genre et identité de genre**. Au premier abord, on pourrait croire que ce thème ne devrait intéresser qu'une petite minorité de personnes qui sont concernées, à savoir les personnes transgenres dont on a beaucoup parlé ces derniers temps. Tout au contraire, comme nous le verrons, c'est toute la société qui est concernée et qui aura à vivre avec les conséquences de choix de société et de décisions sur lesquels la population n'a pratiquement pas été informée et sur lesquels il n'y a pas eu de débat.

Les femmes sont tout particulièrement touchées par les décisions qui concernent l'identité de genre. Voilà pourquoi je vais aborder ce sujet d'un point de vue féministe, un point de vue qui a été et qui est encore complètement occulté sur ces questions.

C'est pourtant, selon nous, une des pires attaques contre les droits des femmes. En fait, il s'agit d'un recul pour les droits des femmes, car plusieurs de ces droits qui ont été durement et difficilement acquis, sont DE FACTO annulés par la protection de l'identité de genre **telle que mise de l'avant** tant par les élus que par les groupes militants de personnes transgenres. C'est une grosse affirmation, plus qu'osée en cette journée où on souligne la Journée internationale des femmes. Mais n'est-ce pas justement le bon moment de réfléchir aux acquis et aux reculs que subissent les femmes?

Ce sont donc ces reculs et ces attaques contre les droits des femmes que je veux surtout démontrer aujourd'hui. Mais je veux aussi aborder les contradictions et les incohérences sous-jacentes à la reconnaissance de l'identité de genre. J'évoquerai rapidement les impacts de l'idéologie du transgenrisme sur les enfants, notamment les séquelles physiques irréversibles sur les jeunes filles. Je parlerai aussi de l'homophobie sous-jacente au discours trans. Et j'enchaînerai en expliquant pourquoi l'autodétermination du «genre/sex» ne constitue pas un progrès social mais bien un recul. Évidemment, nous esquisserons des pistes de solutions car je demeure une féministe optimiste!

Mais avant de me lancer, je veux insister ici pour dire que mes commentaires et mes critiques ne visent pas à remettre en question la sincérité des personnes qui vivent avec une dysphorie du genre, un terme qui veut dire qu'elles ne se sentent pas à l'aise avec leur sexe de naissance, surtout en regard des stéréotypes de genre qui sont associés à l'un et l'autre sexe. Je suis certaine que ces personnes vivent une grande souffrance, une grande confusion, mais j'expliquerai pourquoi je ne crois pas que les réponses médicamenteuses et chirurgicales à ce mal-être psychologique soient les bonnes

solutions. Il en est de même du «faire-semblant » que le discours trans impose aux personnes concernées et à leur entourage.

Pour faire un parallèle, je dirais que quand on critique le discours idéologique du culte de la minceur qui entraîne de nombreux troubles alimentaires dont l'anorexie, tout le monde comprend qu'on ne blâme pas les personnes anorexiques. Même chose ici. Tout en respectant les personnes, c'est le discours idéologique qui favorise l'explosion du nombre de personnes qui se disent trans que nous questionnons.

Enfin, dernier détail, j'utilise l'expression discours TRANS, militants TRANS en me référant à la définition qu'en donne Stonewall, un organisme de défense des LGBT en anglais que je vous laisse lire ici à l'écran et la définition de la Fédération québécoise du planning des naissances :

Trans * est un terme générique qui désigne l'ensemble des identités dans le spectre de l'identité de genre : transsexuelle, transgenre, homme et femme trans, genre fluide, genre variant, travestie, sans genre, gender fuck, bispirituelle, etc.¹

Enfin, j'ajouterai que le terme transsexuel fait généralement référence aux personnes qui ont fait enlever leurs parties génitales par une chirurgie qu'on appelle chirurgie de «réassignation sexuelle». Les personnes transgenres n'ont pas, quant à elles, subi cette opération.

Sexe et genre : deux mots à ne pas confondre

Les mots pour le dire, comme l'écrivait Marie Cardinal, sont importants. Or, dans ce dossier, on nage dans la plus grande des confusions.

Regardons tout d'abord le mot sexe : qu'est-ce que le sexe? Le sexe réfère aux caractéristiques biologiques. Notre ADN, nos chromosomes resteront avec nous de la naissance à la mort, peu importe le nombre de chirurgies esthétiques qu'on aura subies. La biologie nous dit que l'espèce humaine comporte deux sexes : le mâle et la femelle, l'homme et la femme. Il est vrai que certaines personnes qu'on appelle intersexes, autrefois appelées hermaphrodites, sont nées porteuses de caractéristiques des deux sexes, mais leur existence ne nous permet pas de conclure qu'il existe plus que deux sexes tout comme la naissance d'enfants unijambistes n'entraîne pas la création d'une nouvelle catégorie de bipèdes. Ce rappel est rendu nécessaire pour contrer un certain discours qui aime amalgamer les personnes intersexes et les personnes trans tout en laissant entendre que les personnes intersexes sont la preuve qu'il existe plus que deux sexes. D'ailleurs, c'est ce que semble croire la ministre de la Justice du Canada qui nous a écrit, en réponse à notre demande d'obtenir la copie de l'analyse comparative selon

¹ Fédération québécoise du planning des naissances. Techniques de procréation assistée, 2014

les sexes qui aurait été réalisée avant l'adoption de la loi C-16 : (la loi qui a introduit l'Identité et l'expression de genre dans la loi canadienne)

«Comme vous le savez, l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) sert à évaluer les répercussions éventuelles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes, qu'il s'agisse de femmes, d'hommes ou d'autres.»

Le genre, quant à lui réfère au construit social. C'est l'ensemble des stéréotypes associés à l'un ou l'autre des deux sexes, le soi-disant masculin et le soi-disant féminin : les filles aiment les poupées, les garçons aiment les camions. Les femmes sont émotives, aiment se maquiller pour être «féminines», les hommes doivent être virils et ne manifestent pas leurs émotions. Bref, tout ce contre quoi les féministes luttent depuis des lustres. Les États avaient compris et ont même pris l'engagement de lutter contre les stéréotypes de genre pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Je pense notamment à la plus récente [Stratégie Ensemble pour l'égalité, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2016-2021](#) qui en parle explicitement :

«Parmi les grands constats sont ressortis celui de la **lutte contre les stéréotypes sexuels** et le sexisme en tant que pierre angulaire de l'égalité entre les femmes et les hommes, de même que celui de la transversalité de l'enjeu économique dans l'atteinte de l'égalité.»²

Donc, on s'entend pour dire que l'égalité entre les hommes et les femmes passent par la lutte aux stéréotypes de genre, qui maintiennent les femmes dans des images, des rôles de subordination et qui emprisonnent également les hommes dans une rôle de dominant, où la faiblesse n'est pas admise.

Et voilà qu'au nom des droits de la personne et sous les pressions des organisations de gays et lesbiennes, devenues LGBT depuis, on a mis de l'avant la protection de **l'identité de genre**.

C'est très intéressant de noter qu'aucune loi ne donne une définition de ce qu'est l'identité de genre. Je vais citer la ministre canadienne de la Justice, Mme **Jody Wilson-Raybould**, au Parlement :

«On a aussi demandé pourquoi l'identité et l'expression de genre ne sont pas définies et si leur signification est trop subjective. Encore une fois, permettez-moi de formuler certains commentaires.

L'identité de genre et l'expression de genre se trouvent maintenant dans la plupart des lois provinciales sur les droits de la personne. On s'attend à ce que

² <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=998>

les commissions et les tribunaux définissent ces motifs d'une façon raisonnable en se reportant à l'objet de la loi.»³

Donc les députés ont voté en faveur de la Loi sans savoir comment les tribunaux l'interpréteront. Sur le site du ministère fédéral de la Justice, on peut lire ces explications :

L'identité de genre est l'expérience intérieure et personnelle que chaque personne a de son genre. Il s'agit du sentiment d'être une femme, un homme, les deux, ni l'un ni l'autre, ou d'être à un autre point dans le continuum des genres. L'identité de genre d'une personne peut correspondre ou non au genre généralement associé au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Pour certaines personnes, leur identité de genre est différente du genre généralement associé au sexe qui leur a été assigné à la naissance; c'est souvent ce que l'on appelle une personne *transgenre*. L'identité de genre est fondamentalement différente de l'orientation sexuelle de la personne.

L'expression de genre est la manière dont une personne exprime ouvertement son genre. Cela peut inclure ses comportements et son apparence, comme ses choix vestimentaires, sa coiffure, le port de maquillage, son langage corporel et sa voix. De plus, l'expression de genre inclut couramment le choix d'un nom et d'un pronom pour se définir.

Ou comme le résumait très bien la sénatrice Frum :

« ... le projet de loi C-16 redéfinit la notion de femme. Ce n'est plus une question de biologie, mais une question d'apparence externe. C'est une énorme injure. Les femmes se sont battues pendant des siècles pour se libérer d'un système qui détermine leur valeur d'après leurs caractéristiques physiques et leur attrait sexuel.»⁴

Pour ajouter à la confusion, rappelons que les anglophones ont depuis plusieurs années, privilégié le terme GENDER en lieu et place du mot SEX. Je donne deux exemples récents des politiques canadiennes qui témoignent à quel point les deux mots sont confondus ...et nous de même...!

Analyse comparative selon les sexes devient **Gender based Analysis**

Violence basée sur le sexe devient **Gender based violence**

On voit que la confusion est totale entre les mots sexe et genre.

Malgré ce qu'en dit le législateur, on peut changer de genre, mais on ne peut pas changer de sexe. Comme je ne peux pas avoir 20 ans de moins. Comme je ne peux pas devenir Inuk ou Noire. Ce sont des caractéristiques immuables.

³ **Témoignages de comité - JUST-31 (27 octobre 2016),**
<http://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/JUST/reunion-31/temoignages>

⁴ https://sencanada.ca/fr/content/sen/chamber/421/debates/132db_2017-06-14-f#50

Pourtant, on essaie de nous faire croire que si l'on change de genre, on change de sexe. Et c'est faux, mais on a l'impression que nos députés le croient. C'est sûr qu'à partir du moment où on utilise les mots dans un autre sens que la signification qui lui est habituellement donnée, socialement acceptée, on pervertit le discours.

Dans son livre 1984, Orwell avait écrit

La guerre, c'est la paix.
La liberté, c'est l'esclavage.
L'ignorance, c'est la force.

En 2018, il aurait ajouté : «S'il le dit, un homme, c'est une femme.»

Comme l'a écrit bien justement Christian Rioux :

«On croit utiliser une nouvelle expression à la mode et c'est un éléphant qui pénètre par le chas de l'aiguille, une idéologie qui avance masquée sous le couvert de termes anodins.»⁵

Nous sommes dans cette époque décrite par Orwell. Le mot femmes ne veut plus dire ce qu'il a toujours voulu dire : un être humain adulte de sexe féminin. Et une fille, un être humain prépubère, de sexe féminin.

L'idéologie queer derrière le remplacement du mot sexe par le mot genre, est basée sur plusieurs mythes.

Mythe 1 Le sexe serait *assigné* à la naissance. Faux. Le sexe est constaté à la naissance et la plupart du temps, bien avant la naissance. D'ailleurs, il y a des avortements sélectifs qui se font justement sur la base du sexe, pour éviter de donner naissance à une fille.

Mythe 2 Genre et sexe sont synonymes. Faux. Le sexe réfère à la biologie, le genre, à des stéréotypes associés à chacun des sexes et construits par la société. Par exemple : les femmes aiment se maquiller, les hommes aiment la chasse.

Mythe 3 Le sexe est non binaire. Faux. La reproduction humaine est basée sur la rencontre de cellules mâles et de cellules femelles. La science n'a pas encore identifié d'autres sexes qui interviendraient.

Mythe 4 On peut changer de sexe. Faux. Si ça se faisait, ça se saurait. Le changement de sexe n'existe pas chez les mammifères, les chirurgiens ne font qu'imiter certaines caractéristiques superficielles. On meurt avec notre sexe de naissance, peu importe ce qu'on aura fait avec notre corps toute notre vie.

Un homme peut devenir femme simplement en le déclarant à l'État civil. Légalement, c'est maintenant vrai, mais biologiquement, c'est faux.

⁵ Christian Rioux. Mauvais genre, Le Devoir, 17 avril 2015, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/437631/mauvais-genre>

Malgré ces mythes, les parlements sont allés de l'avant pour privilégier les droits des personnes trans. **Mais ce qu'on leur reproche, ce n'est pas de protéger les personnes trans, c'est qu'ils le font en bafouant les droits des femmes.**

Être femme, ce n'est pas un choix, c'est une réalité. La réalité de la moitié de l'humanité. Et pour faire face à cette réalité, les femmes ont, au XXe siècle, gagné des droits sur la base de leurs caractéristiques communes en grande partie liées à leurs capacités reproductrices. Qu'elles s'en servent ou non. Les capacités reproductrices des femmes sont à la source de bien des discriminations à leur égard.

Le féminisme a permis de faire reconnaître les femmes comme une classe dont la caractéristique commune est son sexe. Le sexe féminin.

En effet, c'est sur la base de leur SEXE que les hommes et les femmes se sont donc vu attribuer des rôles et des pouvoirs différents. Et c'est aussi à cause de leur sexe que les femmes, à travers les âges, partout sur la terre, ont été inséminées pour assurer la descendance des mâles. C'est à cause de leur sexe qu'elles sont violées, utilisées comme butin de guerre et comme esclaves sexuelles. C'est à cause de leur sexe qu'elles sont échangées, vendues, achetées. Ce n'est pas parce que les femmes aiment le rose qu'elles ont pendant longtemps dû se faire avorter clandestinement et à leurs risques et périls. Ce n'est pas à cause de leur genre que les femmes doivent se dissimuler dans l'espace public dans de nombreux pays ou même ici. C'est à cause de leur sexe que les femmes ont été empêchées pendant trop longtemps d'étudier, de voter, de pouvoir gagner de l'argent, de pouvoir s'émanciper de leur mari. C'est le sexe des petites filles qu'on mutile, avec des excisions, des infibulations, avec des clitoridectomies, quand elles ont 7 – 8 - 10 -12 ans. Ce sont des petites filles à peine pubères qui sont mariées et mises enceintes quitte à mourir en couches parce que leur corps n'est pas suffisamment formé. C'est à cause de leur sexe que des adolescentes doivent se cacher dans la forêt lorsqu'elles sont menstruées, parce considérées impures. Doit-on se surprendre que les femmes se soient rebellées et aient exigé qu'on leur reconnaisse des droits pour répondre à ces injustices?

Les conséquences de la priorité accordée au genre par rapport au sexe

Les femmes se sont donné des services et des endroits où elles sont à l'abri de la violence, comme les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, des Centres de femmes comme le Centre Rayons de femmes de Ste-Thérèse, quelques rares refuges pour femmes itinérantes, des toilettes séparées de celles des hommes ce qui leur a permis une plus grande mobilité dans l'espace public... Ce sont ces mêmes toilettes séparées pour lesquelles, actuellement, les femmes indiennes se battent pour se protéger des agressions sexuelles⁶.

Maintenant, si un homme peut être considéré comme une femme à partir du moment où il dit se sentir femme, que signifie la catégorie *femmes*? Par exemple, imaginons un

⁶ Aishwarya Nair. *Women are dying for lack of toilets*, 17 juin 2014, <https://www.theguardian.com/sustainable-business/women-girls-india-toilets-sanitation-business>

groupe d'enfants de 7-9 ans. Si on se met à accepter des 12-13 ans, le groupe 7-9 ans n'existe plus. C'est un nouveau groupe qui est créé. Les 7-13 ans.

Je répète : si un homme peut faire partie de la catégorie *femmes*, cela veut dire que la catégorie *femmes* n'existe plus, puisque la seule caractéristique exigée pour bénéficier des droits reconnus aux femmes n'est plus nécessaire. C'est-à-dire le sexe féminin.

Ce sont ces atteintes aux droits des femmes, à savoir le droit d'être reconnues comme un groupe qui est protégé par les chartes qui nous a menées, à PDF Québec, à étudier ce sujet et à sauter dans l'arène pour essayer de faire entendre le point de vue des femmes. Nous sommes allées, en 2015, présenter un mémoire à l'Assemblée nationale du Québec sur le projet de règlement de l'application du projet de loi 35 qui permet maintenant aux personnes de faire changer la mention de sexe sur leur état civil par une simple déclaration. Puis, en mai 2017, nous sommes allées devant le comité sénatorial à Ottawa qui a étudié le projet de loi C-16 introduisant les notions d'identité de genre et d'expression de genre dans la Loi canadienne et des droits de la personne et dans le Code criminel. Nous avons été reçues mais nous n'avons visiblement pas été entendues. À Québec, nous avons demandé une analyse différenciée selon les sexes qui a été refusée. À Ottawa, nous avons demandé une analyse comparative selon les sexes que le gouvernement refuse de nous divulguer.

Les lois ont été adoptées dans un contexte où la population canadienne n'est pas informée des répercussions, des conséquences de ces changements législatifs, et en particulier les femmes. Et ce sont ce sont les femmes et les groupes de femmes qui vont en subir les plus grands contrecoups. On parle ici d'un déficit démocratique grave.

SUPPRESSION DE FACTO DE DROITS

En votant l'autodétermination de la mention de sexe sous couvert d'identité de genre, nos élus ont **de facto** supprimé des droits détenus par les femmes en tant que femmes :

- Supprimé le droit des femmes d'être libres de la présence des hommes dans les zones d'hébergement public où la nudité se produit
- Supprimé le droit humain des prisonnières détenues dans les prisons à être logées séparément des hommes détenus
- Supprimés les programmes sportifs et la compétition sportive pour les femmes et les filles
- Supprimé le droit des femmes à la protection contre les rôles sexuels et les stéréotypes de genre dans les institutions publiques (apparence / comportement / pensée)

Par ailleurs, de nombreux autres droits **sont en danger**

DROITS EN DANGER

- Droit des femmes de se réunir en dehors de la présence des hommes
- Droit des femmes à des programmes éducatifs créés pour les femmes en dehors des hommes (par exemple en sciences)

- Intégrité des informations statistiques sur les crimes sexuels
- Intégrité des statistiques sexuées
- Les subventions, des bourses d'études, des désignations des conseils d'administration et des fiduciaires, des postes de représentants et des programmes d'affiliation pour les femmes
- Le droit des femmes de créer des cliniques de santé reproductive, des services d'aide aux victimes de viol, des groupes de soutien ou des organisations pour les femmes, des centres de femmes
- Droit des lesbiennes de se rassembler publiquement
- Droit de mettre sur pied des organisations et des groupes de défense spécifiques aux lesbiennes.

L'éléphant dans la pièce : la violence masculine

Plusieurs de ces droits qui sont supprimés ont été obtenus pour protéger les femmes de la violence masculine. Je sais que vous êtes au courant, mais je vais quand même rappeler quelques faits et quelques données.

Selon Statistiques Canada, chiffres de 2013, les femmes étaient **onze fois plus nombreuses que les hommes** à être victimes d'agression sexuelle et trois fois plus susceptibles d'être victimes de harcèlement criminel⁷.

Dans l'ensemble, les **hommes étaient responsables de 83 %** des actes de violence commis contre les femmes et déclarés par la police⁸.

Les femmes ont donc des raisons objectives de craindre la violence masculine. Mais on dirait que Le # Moi aussi et #Me too, et avant ceux-là, le #Agressions non dénoncées, n'ont plus aucun sens quand on aborde le sujet de l'identité de genre. Les femmes qui réclament le droit de conserver des mesures préventives contre la violence masculine se font traiter de bigotes et bien sûr, de transphobes.

On ne dit pas que les personnes trans sont toutes des agresseurs, mais on dit que les agresseurs sont de sexe masculin en très grande majorité et qu'il est maintenant très facile pour n'importe quel homme de prétendre qu'il est trans pour ainsi pénétrer dans les espaces pour femmes.

Deuxio, des études ont montré que les taux de criminalité des hommes qui se disent trans ou femmes, sont les mêmes que les autres hommes. Quand certains nous disent qu'il n'y a jamais eu d'agressions commises par des hommes qui se disent trans, ils ne

⁷ Statistique Canada, *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques : Faits saillants 2013* <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766/hl-fs-fra.htm>

⁸ Statistique Canada, *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques : Faits saillants 2013*

nous disent pas la vérité.⁹ Pour démontrer que cette affirmation ne repose sur rien, des femmes partout en Amérique du Nord et en Europe, là où se votent à toute vitesse des lois similaires, contribuent à partager des informations sur des agressions commises par des personnes qui se disent trans. Et il y en a. Beaucoup. Les médias parlent de ces criminels au féminin, les statistiques seront dorénavant biaisées parce que ces crimes commis par des hommes, sont enregistrés comme s'ils avaient été commis par des femmes. De nombreux médias ont adopté une ligne de conduite qui justement privilégie de ne pas mentionner le sexe de naissance de l'accusé et du coupable. Ne soyez pas étonnées si dans les prochaines années, le taux de crimes commis par des «femmes» augmente de façon significative.

Tout cela pour dire que la question de la violence masculine est un sujet tabou quand on aborde les conséquences de la protection de l'identité de genre. Même si le Canada s'est engagé à lutter contre la violence faite aux femmes.

J'ai énuméré plusieurs des droits qui sont supprimés *de facto*. Permettez-moi d'en détailler quelques-uns avec des exemples.

Les toilettes. Les fameuses toilettes. Les femmes ont obtenu, du moins en Occident, des toilettes qui leur étaient réservées au début du XXe siècle. Pourquoi des toilettes pour les femmes ? Parce que les femmes se faisaient agresser dans les toilettes publiques. Et l'accès à des toilettes publiques sécuritaires est une condition *sine qua non* de l'accès égal des femmes à l'espace public. Comme je le disais tout à l'heure, parlez-en aux femmes indiennes qui se battent actuellement pour avoir accès à ces toilettes.

Mais voilà qu'ici, les gens sont maintenant autorisés à avoir accès à la toilette correspondant à leur «genre». Et c'est là qu'on voit comment le glissement sémantique n'aide pas la cause des femmes. Les toilettes ne sont pas des installations basées sur le genre, mais bien sur le sexe. Et voilà que dans ce document diffusé dans toutes les écoles du Québec avec la bénédiction du gouvernement du Québec, on insiste pour

«Permettre au jeune trans ou au jeune non binaire d'utiliser les toilettes, les vestiaires et les résidences dans lesquels il se sent le plus à l'aise, et ce, quel que soit le sexe qui lui a été assigné à la naissance ...¹⁰

C'est cette même politique qu'a adoptée la Commission scolaire de Montréal en 2017. En d'autres mots, on a éliminé le droit des femmes et des jeunes filles à avoir des toilettes réservées aux femmes. Vous avez entendu parler d'un vote à ce sujet, vous?

Deuxième droit supprimé : les prisons séparées pour les femmes

Je cite le plus récent document du Haut-commissariat aux droits de l'homme de l'ONU

⁹ Long-Term Follow-Up of Transsexual Persons Undergoing Sex Reassignment Surgery: Cohort Study in Sweden <http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0016885>

¹⁰ Mesures de soutien et d'ouverture envers les jeunes trans et les jeunes non binaires- Guide pour les établissements d'enseignement, 2017

Les hommes et les femmes doivent être détenus dans la mesure du possible dans des établissements différents; dans un établissement recevant à la fois des hommes et des femmes, l'ensemble des locaux destinés aux femmes doivent être entièrement séparés.¹¹

On pense que c'est clair. Mais le BULLETIN DE POLITIQUE PROVISOIRE 584, Projet de loi C-16 (Identité ou expression de genre)¹² nous informe que dans les pénitenciers fédéraux

Le Service correctionnel canadien a le devoir de répondre aux besoins fondés sur l'identité ou l'expression de genre, peu importe l'anatomie de la personne (c.-à-d. son sexe).

Qui plus est, les femmes détenues n'ont pas le droit de savoir que le nouveau pensionnaire est un homme, et qu'il a fort probablement encore son pénis.

On nous a encore dit récemment qu'aucun homme qui n'est pas trans osera se faire passer pour une personne trans. Or, des spécialistes de l'identité de genre, favorables en général aux changements qui favorisent les personnes trans, ont témoigné du contraire dans une commission parlementaire au Royaume Uni. Ils ont dit que c'était faire preuve de beaucoup de naïveté que de penser cela. Et que les données montraient que plusieurs détenus en raison des agressions sexuelles qu'ils ont commises voyaient dans ce transfert une opportunité d'avoir accès aux femmes¹³.

Troisième exemple de droit supprimé : des sports pour les femmes, entre femmes

Ce n'est que depuis 2012 que les femmes concourent dans tous les sports au programme des Jeux olympiques ! Les femmes ont maintenant des équipes sportives, ont accès à des équipements et, afin de promouvoir la participation accrue des femmes aux activités sportives, plusieurs pays favorables à l'égalité des sexes ont créé des programmes pour soutenir la participation des femmes aux sports.¹⁴ Il s'agit donc d'une mesure basée sur le sexe, le sexe étant le facteur qui détermine l'admissibilité à un programme.

Or, avec la reconnaissance de l'identité de genre par des pays et par le Comité international olympique (CIO), des hommes qui se « sentent femmes » peuvent

¹¹ Haut commissariat des Nations Unies sur les droits de l'homme *LES DROITS DE L'HOMME ET LES PRISONS* Manuel de formation aux droits de l'homme à l'intention du personnel pénitentiaire. <http://www.ohchr.org/Documents/Publications/training11fr.pdf>

¹² <http://www.csc-scc.gc.ca/lois-et-reglements/584-pb-fr.shtml>

¹³ Written evidence submitted by British Association of Gender Identity Specialists to the Transgender Equality Inquiry, <http://data.parliament.uk/writtenevidence/committeeevidence.svc/evidencedocument/women-and-equalities-committee/transgender-equality/written/19532.html>

¹⁴ *Programmes d'activités physiques parascolaires pour les filles et les jeunes femmes.* http://www.caaws.ca/e/wp-content/uploads/2013/03/OTM-Top10_Success_factors-F.pdf

maintenant exiger de participer aux compétitions féminines en tant que femmes, même s'ils n'ont subi aucune opération (et même opérés, ils bénéficient des avantages des hommes du point de vue de la testostérone, des muscles et de la force). Le CIO leur permet un niveau de testostérone trois à quatre fois plus élevé que le niveau normal (sans dopage) des femmes. Même si l'Association internationale des fédérations athlétiques (IAAF) s'y opposait parce qu'elle soutient que la testostérone procurait le plus important renforcement (*boost*) pour les performances athlétiques mais le Tribunal n'en a pas tenu compte. Cependant, une étude récente de 2017 a démontré que cet avantage était significatif et bien réel¹⁵. En attendant que le Comité international olympique refasse ses devoirs (?), des hommes qui se présentent comme femmes participent de plus en plus nombreux à des compétitions réservées aux femmes et ... ils gagnent. Les organisations sportives féminines qui s'y objectent sont poursuivies pour discrimination. Pourtant ce n'est pas avec son identité qu'on fait du sport, mais bien avec son corps physique et là-dessus, les hommes sont physiquement avantagés. Qu'ils se disent femmes n'y changent rien.

Des exemples récents : Lauren Hubbard, haltérophile de 39 ans, s'est présenté en mars 2017 aux championnats féminins de Nouvelle-Zélande et après avoir gagné, a représenté l'équipe de son pays aux Championnats internationaux en Australie.¹⁶ Autre exemple : un adolescent qui se présente maintenant sous le nom de Andraya Yearwood a gagné deux titres dans des épreuves de course chez les femmes, dans l'État du Connecticut, battant sans aucune peine ses plus proches concurrentes¹⁷. L'an prochain, ses victoires lui permettront en plus d'empocher les bourses d'études pour femmes qui accompagnent ces compétitions.

- Hannah Mouncey, ex capitaine de l'équipe masculine de Handball¹⁸
- Christina Ginther qui a déposé une poursuite pour discrimination contre l'équipe du Minnesota et la Ligue indépendante de football féminine (IWF).¹⁹

¹⁵ Stephane Bermon et Pierre-Yves Garnier. *Serum androgen levels and their relation to performance in track and field: mass spectrometry results from 2127 observations in male and female elite athletes*. British Journal of Sport Medicine, 12 juillet 2017 <http://bjsm.bmj.com/content/51/17/1309>

¹⁶ The Washington Times. *Transgender athlete crushes female competition in Australian weightlifting event*, 21 mars 2017 <https://www.washingtontimes.com/news/2017/mar/21/laurel-hubbard-transgender-athlete-crushes-female/>

¹⁷ USA Today, *Connecticut transgender sprinter Andraya Yearwood wins two state titles amidst controversy*, 7 juin 2017 <http://usatodayhss.com/2017/connecticut-transgender-sprinter-andraya-yearwood-wins-two-state-titles-amidst-controversy>

¹⁸ <http://www.news.com.au/sport/afl/hannah-mouncey-has-been-granted-permission-to-play/news-story/61350d5a29c1bd7ae54297308b6b78aa>

¹⁹ <https://www.lipstickalley.com/threads/male-to-trans-and-female-sports.1154164/>

- L'équipe iranienne féminine de soccer comprend 8 hommes.²⁰
- Gabrielle Ludwig, 6'6, vétéran de l'Armée est maintenant une joueuse de basket²¹.
- Fallon Fox, arts martiaux qui **détruit** son opposante, dit le journaliste.²²

Avec l'introduction de la notion d'identité de genre Ces changements dans les sports, les prisons et les toilettes et vestiaires constituent-ils une avancée pour les femmes ? ... On peut en douter.

L'invisibilisation des femmes

Un autre problème important auquel sont confrontées les femmes avec le discours sur l'identité de genre, c'est leur invisibilisation au nom de l'Inclusion. Ainsi, à la rencontre de décembre tenue par Québec Solidaire, un homme devenu récemment «femme» a demandé d'éliminer un certain nombre de mots comme sexe, femmes, pour les remplacer par genre, ou égalité des genres au lieu d'égalité selon les sexes²³. Il y a trois ans, pour sa part, Gabrielle Bouchard qui préside maintenant la Fédération des femmes du Québec, avait mentionné que les mots mère et maternité étaient trop genrés puisque maintenant des hommes accouchaient²⁴.

À l'association canadienne de Planned Parenthood d'Ottawa, on a modifié le vocabulaire pour faire de l'éducation sexuelle et on enlève les références aux mot «female et male»²⁵. Planned Parenthood de New York, parle de Menstruators pour ne pas dire les femmes menstruées²⁶.

Les sièges réservés aux femmes dans les partis politiques ne leur sont plus réservés. Comme au Labour Party anglais, soi-disant de gauche²⁷.

²⁰ <https://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/middleeast/iran/11903290/Eight-of-Irans-womens-football-team-are-men.html>

²¹ <http://www.scpr.org/programs/take-two/2013/03/21/30988/gabrielle-ludwig-transgender-college-basketball-pl/>

²² <https://thelibertarianrepublic.com/transgender-mma-fighter-destroys-female-opponent/>

²³ http://plus.lapresse.ca/screens/ac55a184-4f27-404e-b727-a1430b8d7759_7C_0.html

²⁴ <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/ci-41-1/journal-debats/CI-150415.html>

²⁵ <https://www.datalounge.com/thread/18937477--anatomy-isn-t-male-or-female.-it-just-is.->

²⁶ <https://twitter.com/PPact/status/771850195478908928>

²⁷ http://www.huffingtonpost.co.uk/entry/self-defining-trans-women-to-be-allowed-on-labours-all-women-parliamentary-shortlists-partys-nec-set-to-announce-equalities-committee_uk_5a9d94f4e4b0479c0255e9c2?ncid=fbklnkukhpmg0000001

Les enjeux de l'idéologie trans : des enjeux éminemment féministes ?

Malgré tout ce que je viens d'énumérer, selon certaines personnes, les enjeux trans seraient «des enjeux éminemment féministes». Permettez-moi de vous expliquer pourquoi les enjeux trans ne sont vraiment pas des enjeux féministes.

Outre la suppression des droits des femmes que je viens d'énumérer, on peut regarder ce qui se passe concrètement dans la vie d'une personne qui se dit trans et qui veut faire «une transition» vers le sexe opposé à son sexe de naissance.

Commençons à regarder du côté des adolescentes. Il faut savoir que le phénomène touche beaucoup plus les hommes que les femmes, mais ces dernières années, on a observé une explosion du côté des adolescentes qui vont dans les cliniques du genre pour demander une transition.²⁸ Souvent, ce sont de jeunes filles qui souffrent d'un trouble du spectre de l'autisme, qui sont attirées par les filles et non par les garçons ou qui ne se reconnaissent pas dans les stéréotypes de genre associés aux filles. Sur internet, elles découvrent un discours qui leur explique qu'elles sont sans doute nées «dans le mauvais corps». Alors, elles vont vouloir changer ce corps. Elles vont se dissimuler les seins, avec des *binders* inventés exprès pour cela. Ça rappelle les traitements qu'on faisait aux pieds des petites chinoises... Sur un site qui vend ces *binders*, on peut lire que l'usage de ces *binders* peut entraîner :

- Dommages aux vaisseaux et lésions tissulaires
- Ecchymoses et fractures des côtes
- Collapse pulmonaire
- Problèmes à la colonne vertébrale
- Faible circulation sanguine vers le cœur (pouvant entraîner une crise cardiaque) diminution de la capacité pulmonaire (poumons fonctionnant seulement à 30 et 40%)
- Diminution du flux sanguin dans les ganglions lymphatiques de la région mammaire. Cela pourrait causer des caillots, endommager votre circulation et entraîner un cancer lymphatique en raison de l'accumulation de bactéries et du colmatage des ganglions lymphatiques. Des cas de caillots sanguins, de caillots sanguins et d'absence de circulation ont été signalés, entraînant un engourdissement et une perte permanente de sensation dans la région mammaire / thoracique.²⁹

²⁸ <https://www.transgendertrend.com/from-adult-males-to-teenage-girls-the-movement-from-etiology-to-ideology/>

²⁹ <https://web.archive.org/web/20121228061413/http://theartoftransition.net/chest-binding-dangers-ftm-transition>

De toute évidence, une pratique «éminemment féministe» (sic). En fait, une véritable mutilation dont on tait le nom.

Parallèlement, elles vont essayer d'obtenir des bloqueurs de croissance et surtout de la testostérone qu'elles devront ingérer tous les jours. Sans qu'on connaisse les effets à long terme de cette ingestion d'hormones mâles par des femmes. Il n'y a aucune étude à ce sujet. On fait actuellement de l'expérimentation sur des enfants mineures. Certainement une autre pratique éminemment féministe.

Mais une des conséquences les plus probables de cette ingestion de bloqueurs de croissance et de testostérone, c'est le très haut risque de stérilité. Un sujet dont s'émeuvent probablement peu les adolescentes. Les garçons seront également touchés eux aussi par ces traitements appliqués sans aucun principe de précaution³⁰.

Le changement de loi voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2016 permet aux jeunes de plus de 14 ans de commencer ces traitements. En bas de 14 ans, il faut l'autorisation des parents. Ainsi, un an après l'adoption de la loi, 65 mineurs avaient demandé un changement de mention de sexe au Directeur de l'État civil³¹. Ça veut dire que si Mona est devenue Benjamin, elle va se bander les seins, si ce n'est déjà fait, demander de la testostérone – que ses parents soient d'accord ou pas si elle a plus de 14 ans- et elle va se mettre en ligne pour obtenir une double mammectomie. Quand on sait les batailles que les féministes ont menées pour que les chirurgiens ne détruisent pas tout le sein quand il y a cancer. Mais là, on parle d'organe en santé....

L'augmentation fulgurante du nombre de jeunes filles, souvent lesbiennes, qui sont dirigées vers des cliniques d'identité de genre qui poussent comme des champignons, devrait normalement être un avertissement qu'il se passe là quelque chose qui ressemble à une épidémie. Le grand journal britannique The Times a publié le 17 novembre dernier un éditorial percutant sur le sujet :

«La clinique Tavistock de Londres a signalé une augmentation de **1 000 pour cent** d'envois à leurs bureaux d'enfants dits « transgenres » au cours des six dernières années. La grande majorité de ces jeunes sont des adolescentes, alors qu'elles représentaient auparavant une infime proportion des cas. Cette course à la sanction médicale d'un sentiment confus d'affirmation de soi a toutes les caractéristiques d'un scandale en préparation. En fait, la plupart de ces patientes auto-définies sont des jeunes femmes homosexuelles, dont beaucoup souffrent d'autisme, de dépression ou de problèmes d'anxiété. Beaucoup ont subi des agressions sexuelles.»³²

³⁰ <https://gendertrender.wordpress.com/2013/07/20/abbott-laboratories-studies-have-not-been-completed-in-children-to-determine-the-full-reversibility-of-fertility-suppression/>

³¹ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1044800/65-jeunes-moins-18-ans-demande-changement-sexe-quebec>

³² <https://tradfem.wordpress.com/2017/11/13/un-grand-journal-britannique-se-porte-a-la-defense-des-jeunes-contre-les-outrances-du-lobby-transgenre/>

"S'il y avait une augmentation de 1 000 % en six ans dans un autre domaine", a déclaré un médecin, "il y aurait une grande enquête. Au contraire, personne ne demande pourquoi.»

L'adoption du genre masculin par les femmes semble reposer beaucoup sur un rejet de leur corps, des agressions sexuelles passées, une crainte de vivre dans un monde où la place des femmes est encore à faire. Donc, on voit déjà ici que l'homophobie, ou la lesbophobie, est déjà intégrée par des adolescentes et le discours trans au lieu de les reconforter et leur dire que leur orientation sexuelle est tout à fait normale, les pousse à modifier leur corps pour ressembler à des garçons et ainsi les transformer en « hétérosexuelles.»

Maintenant, regardons les enjeux féministes soulevés par les hommes qui se sentent femmes.

Comment peut-on se sentir femmes sans se référer aux stéréotypes associés aux femmes ? Souvent, on voit que cela repose sur une certaine conception que des hommes se font des femmes et des filles. Par exemple, des petits garçons qui aiment le rose, les robes de princesse, la danse, les arts, ou encore ceux qui sont plus émotifs³³.

Le cerveau féminin

Mais surtout il y a cette idée que des hommes seraient nés dans le mauvais corps, qu'ils auraient un cerveau de femme. En 2005, le président de Harvard avait causé un émoi international en affirmant que le cerveau des femmes était différent de celui des hommes³⁴. Aujourd'hui, dans l'idéologie trans, c'est présenté comme une vérité. Il y a même eu à Londres une exposition où les cerveaux étaient illustrés en rose et en bleu...Cela a été enlevé à cause des nombreuses protestations de la part des femmes et des scientifiques³⁵.

On voit que l'idéologie du mouvement TRANS est aux antipodes de l'analyse très critique que font les féministes des stéréotypes de genre qui justifient l'infériorisation des femmes. La peur d'avoir un enfant gay amène bien des parents à endosser rapidement l'hypothèse de l'enfant serait né dans le mauvais corps. Des adolescentes qui ont bien compris qu'il valait mieux de nos jours s'afficher comme Trans que comme lesbiennes. Et que penser d'un discours qui affirme qu'un homme efféminé n'est pas un vrai homme, mais une femme et qu'une femme pas assez féminine, un peu masculine, c'est un homme ? Quand on lit sur le sujet, on constate très rapidement, et les témoignages pleuvent, que ce sont souvent des gens qui vivent dans des milieux très conservateurs, religieux où les

³³ <http://www.journaldemontreal.com/2016/05/30/a-6-ans-derek-deviendra-rosaly>

³⁴ <http://www.thecrimson.com/article/2005/1/14/summers-comments-on-women-and-science/>

³⁵ <https://www.theguardian.com/world/2016/sep/14/science-museum-under-fire-exhibit-brains-pink-blue-gender-stereotypes>

stéréotypes de genre sont la norme. On ne s'étonnera pas non plus que ce soit en Iran où l'homosexualité peut entraîner la peine de mort, qu'on retrouve le plus grand nombre de trans. Oui l'homophobie joue un grand rôle dans la multiplication du nombre de personnes trans. Comment peut-on penser que l'homophobie soit féministe ?

C'est non seulement un rejet de l'analyse féministe, une idéologie antiféministe, avec des relents homophobes mais c'est aussi devenu un cheval de Troie des masculinistes à l'intérieur du mouvement des femmes.

Le kidnapping du mouvement des femmes par des hommes

Des centres d'études féministes sont devenus des études de genre puis finalement des centres d'études sur l'identité de genre. La FFQ qui exclut les hommes a maintenant une personne née homme pour la diriger. La Marche des Femmes de Vancouver 2018 a éliminé le mot Femmes de la Marche pour inclure les Trans.

C'est Miranda Yardley, un blogueur transsexuel, né homme et qui se sait homme, qui a le mieux résumé la stratégie pour miner le mouvement des femmes :

1. Convaincre les jeunes femmes d'accepter inconditionnellement que les hommes sont des femmes
2. Convaincre les jeunes lesbiennes qu'en fait, elles sont des hommes.

Et voilà. On a jeté l'os de la discorde. Pendant que les féministes discutent si des hommes sont des femmes, si les femmes trans sont des femmes ou des hommes, les vraies batailles ne sont pas menées. Certains groupes féministes participent à diluer les droits basés sur le sexe pour en faire des droits basés sur le genre. Les inégalités que les femmes subissent parce qu'elles sont des femmes ne sont plus nommées. Ne peuvent plus être nommées car parler du corps des femmes serait transphobe.

Et je n'ai pas abordé la censure incroyable que subissent les quelques personnes qui osent poser des questions sur la disparition des droits des femmes au nom de l'identité de genre.

Oui à la protection des droits des personnes trans mais non à la suppression des droits des femmes basés sur le sexe

Nous croyons que nos gouvernants ont la responsabilité et l'obligation de protéger les droits de tous leurs citoyens. Ils doivent donc s'assurer que les changements législatifs qui ont été faits concernant le changement de mention de sexe et l'inclusion de l'identité et l'expression de genre dans les droits de la personne ne sont pas des moyens détournés de supprimer des droits des femmes. Or, la mixité des prisons, des toilettes publiques, des vestiaires et des sports est une atteinte aux droits des femmes à des espaces séparés. Les pressions qui sont faites auprès des groupes de femmes basés sur le sexe pour inclure des hommes parce qu'ils se sentent femmes sont malvenues. La constante confusion entre sexe et genre peut avoir des répercussions importantes sur les droits des femmes, car les deux ne sont pas synonymes. Tout le monde n'a pas une identité de genre mais tout le monde a un sexe. Une politique basée sur le genre

n'équivaut pas à une politique basée sur le sexe. On rendrait service aux femmes et aux personnes transgenres si on cessait de confondre les mots sexe et genre.

Par ailleurs, les personnes qui souffrent d'une dysphorie du genre ont droit à des services de santé et de soutien psychologique qui répondent à leurs besoins. Il faut que la science prenne le pas sur les discours idéologiques et surtout, concernant les enfants, il faut «D'abord ne pas nuire». Le principe de précaution devrait s'imposer avant de faire subir aux enfants des changements drastiques qu'ils pourraient regretter une fois devenus adultes.

On peut protéger les droits des femmes tout en respectant les droits des personnes trans. D'abord, en se basant sur la charte québécoise.

Le sexe est toujours un motif de discrimination. L'identité de genre n'a pas remplacé le sexe. Cela veut dire que les femmes sont toujours un groupe au sens légal, protégé par les chartes sur la base de leur sexe (et non pas de leur genre) et que tous les droits qui leur sont réservés doivent être maintenus, comme les espaces séparés sur la base du sexe et fermés aux personnes qui ne sont pas de sexe féminin au sens biologique du terme.

La Charte québécoise contient aussi un article spécifique, l'article 20 qui permet de faire :

«Une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les aptitudes ou qualités requises par un emploi, ou justifiée par le caractère charitable, philanthropique, religieux, politique ou éducatif d'une institution sans but lucratif ou qui est vouée exclusivement au bien-être d'un groupe ethnique est réputée non discriminatoire».

La Commission illustre elle-même cet article par l'exemple des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence qui ont le droit d'exclure des gens sur la base du sexe.³⁶

Enfin, la Cour suprême a statué qu'un groupe comme le *Vancouver Relief Society* avait le droit d'exclure des hommes sur la base de sa mission et que le groupe n'était pas coupable de discrimination en raison de son droit à la libre association entre femmes seulement, indépendamment de l'identité de genre³⁷.

Les groupes de femmes ont été formés sur la base du sexe. En ce sens, ils sont donc protégés par la Charte qui permet un regroupement sur la base du sexe.

³⁶ *Charte des droits et libertés de la personne simplifiée*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec, 2016. http://www.cdpedj.qc.ca/Publications/Charte_simplifiee.pdf

³⁷ <http://www.rapereliefshelter.bc.ca/learn/resources/vancouver-rape-relief-society-v-nixon-2005-bcca-601-summary-decision>

Si on refuse aux groupes de femmes ce droit, il faudra que les élus, la Commission des droits de la personne expliquent comment il se fait que les femmes ET SEULEMENT LES FEMMES ont perdu ce droit.

Rappelons-nous ce que Simone de Beauvoir a déjà dit :

«N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.»